

## 5.2 Salaires dans la fonction publique

En 2008, un agent de la **fonction publique** d'État a perçu en moyenne un  **salaire brut**  de 2 772 euros par mois, dont 15,5 % sous forme de primes et rémunérations annexes. Déduction faite des prélèvements sociaux, le  **salaire net**  moyen s'établit à 2 328 euros par mois : il augmente de 3,7 % en euros à  **prix courants**  en 2008 (après + 2,9 % l'année précédente). Compte tenu d'une forte hausse des prix en 2008 (2,8 % en moyenne annuelle), le salaire net moyen a augmenté de 0,9 % en euros à  **prix constants** . Outre l'évolution de la valeur du point d'indice, cette hausse repose sur la croissance soutenue des primes et indemnités (+ 9,7 %, après + 3,5 %), avec une forte dynamique des heures supplémentaires, notamment chez les enseignants.

Toutefois, l'évolution du salaire moyen est sensible aux départs et recrutements ainsi qu'aux promotions et avancements des personnes en place. En particulier, si l'on exclut du champ, en 2007, les 47 000 agents faiblement qualifiés partis vers la fonction publique territoriale en 2008, le salaire net moyen augmente alors de 2,7 % en euros courants. La rémunération nette moyenne des personnes présentes en 2007 et 2008 a, quant à elle, progressé de 4,5 % en euros courants, soit 1,6 % en euros constants. Dans la fonction publique d'État, la moitié des agents a vu son  **traitement indiciaire**  augmenter de plus de 13,7 % entre 2004 et 2008. Sur cette période, 10,6 % des agents de la fonction publique d'État ont vu leur traitement indiciaire brut évoluer

moins vite que l'inflation (7,9 %), donnant lieu dans les ministères à une prime moyenne de 846 euros au titre de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA).

En 2008, un agent de la fonction publique territoriale a perçu en moyenne un salaire net de 1 744 euros par mois, en augmentation de 2,2 % en euros courants par rapport à 2007. La rémunération moyenne nette des personnes en place chez le même employeur entre 2007 et 2008 progresse de 0,6 % en euros constants dans la fonction publique territoriale.

En 2008, un agent d'un établissement public de santé a perçu en moyenne un salaire net de 2 186 euros par mois, soit une augmentation de 2,7 % en euros courants par rapport à 2007, avec des évolutions contrastées selon la catégorie socioprofessionnelle. La rémunération moyenne nette des personnes en place chez le même employeur entre 2007 et 2008 progresse de 1,7 % en euros constants entre 2007 et 2008.

Les écarts salariaux entre les trois fonctions publiques s'expliquent en grande partie par des répartitions très différentes en termes de  **catégories d'emploi** . Ainsi, dans la fonction publique d'État, plus de la moitié des agents sont de catégorie A contre seulement 8 % dans la fonction publique territoriale et 15 % dans la fonction publique hospitalière. À l'inverse, près de 80 % des agents de la fonction publique territoriale sont de catégorie C (20 % des agents de l'État). ■

### Définitions

**Catégories d'emploi de la fonction publique** : catégories statutaires qui recouvrent assez largement les catégories socioprofessionnelles habituelles. La catégorie A recouvre la totalité de l'encadrement. Les B correspondent aux professions intermédiaires et les C aux ouvriers et employés.

**Prix courants, prix constants** : les prix courants sont les prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont dits en valeur nominale. Les prix constants sont les prix en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une donnée de base ou de référence. On utilise de la même façon les termes euros constants et euros courants.

**Traitement indiciaire brut** : il s'obtient en multipliant l'indice majoré par la valeur du point. C'est le traitement avant compléments et retenues.

**Fonction publique, salaire brut ou net** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique : faits et chiffres 2009-2010 », La Documentation française, décembre 2010.
- « Les salaires des agents de l'État en 2008 », *Insee Première* n° 1324, novembre 2010.
- « France, portrait social », *Insee Références*, édition 2010.
- « Les salaires en France », *Insee Références*, édition 2010.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Éléments du salaire mensuel moyen net des agents des services civils de l'État

	Niveau moyen en euros		2008/07 en euros constants en %
	2007	2008 <sup>1</sup>	
Traitement brut	2 239	2 290	- 0,6
Indemnité de résidence et supplément familial <sup>2</sup>	50	52	0,5
Primes et rémunérations annexes	393	431	6,7
<b>Salaire brut</b>	<b>2 682</b>	<b>2 772</b>	<b>0,5</b>
- Cotisations sociales, CSG et CRDS	438	444	- 1,4
<b>= Salaire net de prélèvements</b>	<b>2 244</b>	<b>2 328</b>	<b>0,9</b>

1. Données semi-définitives.

2. Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

Champ : agents des services civils de l'État de France métropolitaine.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État.

## Décomposition de l'évolution du salaire moyen des agents des services civils de l'État

	en %			
	Évolution 2007/06		Évolution 2008/07	
	en euros courants	en euros constants	en euros courants	en euros constants
<b>Salaire moyen</b>				
Traitement indiciaire brut	2,9	1,3	2,2	- 0,6
Salaire brut	3,0	1,4	3,4	0,5
Salaire net de prélèvements	2,9	1,4	3,7	0,9
dont effet de structure	1,9	1,9	1,5	1,5
<b>Salaire à structure constante</b>				
Salaire brut	1,0	- 0,5	1,8	- 1,0
Salaire net de prélèvements	0,9	- 0,6	2,2	- 0,6
Salaire brut des pers. en place	3,4	1,9	4,0	1,2
Salaire net des pers. en place	3,3	1,8	4,5	1,6
dont effet de carrière	2,3	2,3	2,1	2,1
<b>Indice des prix à la consom.</b>	<b>1,5</b>	<b>///</b>	<b>2,8</b>	<b>///</b>

Champ : données 2007 définitives et 2008 semi-définitives.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État.

## Salaires nets mensuels moyens dans la fonction publique territoriale

	2008		08/07 en % en euros constants
	Effectifs en %	Salaires en euros	
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>1 744</b>	<b>- 0,7</b>
<b>Catégorie d'emploi</b>			
Catégorie A (Cadres)	8,0	3 120	- 1,4
Catégorie B (Professions intermédiaires)	15,8	2 016	- 1,5
Catégorie C (Employés et ouvriers)	76,2	1 543	- 0,5
<b>Type de collectivité</b>			
Communes et communautés de communes	65,4	1 693	- 0,7
CCAS <sup>1</sup> et caisses des écoles	5,8	1 534	- 0,5
Autres établissements locaux administratifs	4,2	1 743	- 0,4
Départements	15,9	1 909	- 2,1
Incendie - Secours	3,7	2 336	0,7
Régions	4,7	1 685	- 4,5
Autres collectivités locales	0,4	1 775	- 0,7

1. Caisses communales d'action sociale.

Champ : salariés à temps complet des collectivités territoriales.

Source : Insee, DADS (fichier définitif).

## Distribution des salaires mensuels nets des agents des ministères civils de l'État en 2008

	en euros		
	Salaire médian	D9/D1	Salaire moyen
<b>Hommes</b>	<b>2 306</b>	<b>2,4</b>	<b>2 548</b>
Cadres	2 649	2,4	2 929
Professions intermédiaires	2 119	1,7	2 139
Employés ou ouvriers	1 692	1,8	1 745
<b>Femmes</b>	<b>2 045</b>	<b>2,1</b>	<b>2 177</b>
Cadres	2 200	2,0	2 376
Professions intermédiaires	1 936	2,0	1 939
Employées ou ouvrières	1 634	1,7	1 648
<b>Ensemble</b>	<b>2 137</b>	<b>2,2</b>	<b>2 328</b>
Cadres	2 341	2,2	2 587
Professions intermédiaires	2 030	1,9	2 041
Employés ou ouvriers	1 655	1,7	1 685

Champ : données semi-définitives.

Source : Insee, fichier de paie des agents de l'État.

## Salaires mensuels moyens nets des agents des services civils de l'État selon la CSP et le statut

	Effectifs <sup>1</sup>		Salaires nets de prélèvements en euros courants <sup>2</sup>		Évolution 2008/2007 en % en euros constants		
	2008 en %	2008/07 en %	2007	2008	Salaires moyens	À structure constante	Personnes en place <sup>3</sup>
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>- 4,1</b>	<b>2 244</b>	<b>2 328</b>	<b>0,9</b>	<b>- 0,6</b>
dont total enseignants	59,3	- 1,1	2 305	2 367	- 0,1	- 0,4	1,9
<b>Cadres</b>	<b>63,5</b>	<b>- 0,3</b>	<b>2 525</b>	<b>2 587</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 0,5</b>	<b>1,9</b>
Police	0,8	- 6,0	3 239	3 357	0,8	- 0,4	2,1
Personnels administratifs et techniques	7,4	0,9	3 668	3 743	- 0,7	- 1,1	1,5
Professeurs agrégés, certifiés et enseignants du supérieur	55,4	- 0,3	2 364	2 423	- 0,3	- 0,4	1,9
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>19,8</b>	<b>- 2,3</b>	<b>1 998</b>	<b>2 041</b>	<b>- 0,7</b>	<b>- 1,1</b>	<b>1,1</b>
<b>Employés et ouvriers</b>	<b>16,7</b>	<b>- 17,8</b>	<b>1 612</b>	<b>1 685</b>	<b>1,7</b>	<b>- 0,6</b>	<b>0,7</b>
dont : employés administratifs	10,0	- 4,3	1 680	1 706	- 1,2	- 1,5	0,1
ouvriers, agents de service	4,3	- 41,4	1 506	1 619	4,6	0,7	1,2
<b>Titulaires</b>	<b>85,4</b>	<b>- 4,7</b>	<b>2 312</b>	<b>2 403</b>	<b>1,1</b>	<b>- 0,7</b>	<b>1,6</b>
Catégorie A	54,8	- 0,6	2 590	2 656	- 0,3	- 0,5	1,9
Catégorie B	16,3	- 2,3	2 109	2 150	- 0,9	- 1,3	0,8
Catégorie C	14,3	- 19,7	1 637	1 720	2,2	- 0,7	0,5
<b>Non-titulaires</b>	<b>14,6</b>	<b>- 0,6</b>	<b>1 834</b>	<b>1 894</b>	<b>0,5</b>	<b>- 0,1</b>	<b>1,6</b>

1. Évalués en «années-travail» à temps complet.

2. Données définitives en 2007 et semi-définitives en 2008.

3. Rémunération moyenne des personnes présentes en 2007 et 2008.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État.